

Compte rendu de la réunion du Groupe de Travail Pêches traditionnelles Mardi 18 Octobre 2022 – Madrid et visioconférence

Nicolas Fernandez Munoz, président du groupe de travail, a débuté la réunion par la validation du précédent compte-rendu et de l'ordre du jour : tous deux validés à l'unanimité, puis a donné la parole à Arantza Murillas pour présenter le projet CabFishMan :

1. Projet CabFishMan

Arantza Murillas (AZTI), a présenté les objectifs du projet CabFishMan : fournir des outils de gestion écosystémique de la pêche à petite échelle.

Plusieurs outils déjà développés est disponibles :

- 1. Une méthodologie et des processus communs à l'ensemble de la zone atlantique pour collecter des données sur les activités de pêche artisanale, et la création de cartes à partir de ces nouvelles données ;
- 2. Une méthodologie commune et harmonisée pour identifier les impacts de la pêche artisanale, également traduite sous forme de cartes.
- 3. Un inventaire et une évaluation économique de l'apport culturel de la pêche artisanale.

Finalement Arantza Murillas a proposé que l'ensemble de ces outils, disponibles en ligne, soient présentés aux membres lors d'une journée technique au printemps 2023.

Les membres du CC SUD ont alors indiqué leur intérêt pour une telle journée, au vu des résultats présentés. Ils ont ainsi souligné l'importance de ces nouvelles données en particulier les aspects socio-économiques, qui pourra leur permettre de mieux défendre leurs positions à l'avenir, notamment lors de discussions sur la planification de l'espace. Certains membres ont cependant exprimé des doutes sur l'utilisation de ces données par les gestionnaires, quel poids sera donné aux informations transmises par le secteur ? Impact des autres activités sur la qualité de l'eau ? Une gestion trop contraignante en supplément des quotas ?

Arantza Murillas a précisé que le projet permet d'apporter des éléments pour de prochaines études plus spécifiques, de planification de l'espace de la zone côtière. Cette base de connaissance multidisciplinaire et cartographiée est nécessaire.

Estanis Mugerza (AZTI) a précisé qu'il manque des études sur les stocks non étudiés par le CIEM, ne disposant pas de quotas en particulier ces stocks côtiers, il précise également que l'effort de pêche ne doit pas être considéré uniquement par le nombre de navires mais doit prendre en compte les technologies utilisées.

2. Espèces invasives

Fernando Magdaleno (Administration espagnole) a présenté la stratégie nationale espagnole pour *Rugulopteryx Okamurae*. Cette algue a été identifiée pour la première fois en Espagne en 2015, en 2019 un groupe de travail national est créé pour rédiger une stratégie nationale commune, en 2022, l'ajout de cette espèce sur le catalogue des espèces préoccupantes de l'Union Européenne accélère les travaux et la stratégie est finalisée.

Cette stratégie a pour objectif de coordonner les actions sur cette espèce sur plusieurs points :

- La prévention avant l'arrivée de l'algue
- Les actions directes de retrait lorsque l'algue est présente
- La restauration d'habitats détériorés
- Les actions d'urgence lors d'une introduction nouvelle à haut risque
- La gestion de la biomasse échouée et son utilisation.

La présentation complète est disponible sur le site du CCSUD, par manque de temps les membres ont été appelés à transmettre par écrit leurs questions et commentaires :

- Francisco Portela Rosa (VIANAPESCA) a souligné la réalisation d'études pour des utilisations commerciales de cette algue dans les domaines de la cosmétiques, pharmaceutique et de l'agriculture.
- Pedro Capela (APASA) a demandé si une comparaison entre *Rugulopteryx Okamurae* et *Caulerpa taxifolia* avait été faite, les deux étant présentes aux Açores. Des études ont montré que cette dernière était sensible au manque de lumière. Raquel Rodriguez (FPA) a indiqué que sur l'île de Faial et Sao Miguel, *Rugulopteryx Okamurae* avait entraîné l'apparition de zones mortes de toute biodiversité.

3. Projet VADAPES

Lucia Lopez (IEO) a présenté le projet VADAPES qui étudie les interactions entre le changement climatique et la pêche : de la sensibilité des espèces à la vulnérabilité des pêcheries.

- Le réchauffement dans le Golfe de Gascogne n'est pas homogène. Le réchauffement est important à l'intérieur du Golfe alors que sur la zone au niveau de la Galice est un « refuge climatique ».
- Il n'y a pas un déplacement généralisé dans les distributions des espèces, qui se trouvent actuellement dans une zone centrale de leur distribution. Les espèces du talus se déplacent principalement vers de plus grandes profondeurs.
- Nos indices de sensibilité indiquent que les communautés démersales de l'Atlantique péninsulaire sont de plus en plus sensibles à l'effet du réchauffement et de la pêche, reflétant la diminution notable de l'impact de la pêche depuis les années 1990.
- Chaque communauté autonome montre un schéma spécifique de sensibilité et d'adaptabilité et nécessite des mesures de gestion adaptées à son contexte.



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

- La dimension socio-économique prédomine dans la vulnérabilité des pêcheries démersales. Tandis que la dimension biologique a un poids moindre.

BILAN

- Le CC SUD et l'AZTI proposeront aux membres une réunion technique au printemps sur les outils développés par projet CABFISHMAN

